



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 30 JANVIER 2025

Réf : CCAS25_03
Effectif légal : 13
Effectif réel : 12
Présents : 10
Pouvoir : 0
Absents : 2
Date de la convocation : 24 janvier 2025

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAUULT, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER.
POUVOIR : /
ABSENTS : Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX

DÉLIBÉRATION N°03

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 – RÉSIDENCE AUTONOMIE

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2025 du budget RÉSIDENCE AUTONOMIE.**

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 738 869,88€
Total Recettes 738 869,88€

Section d'investissement :

Total Dépenses 93 654,51 €
Total Recettes 93 654,51 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2025 du budget Residence Autonomie ;
- charge M le Président de son application.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le
- 4 FEV. 2025